



SATISFACTION
89,7 %

le **CafoC**

PRENEZ DE LA HAUTEUR
POUR TRANSMETTRE
VOS COMPÉTENCES



TUTORAT

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE



PUBLIC CONCERNÉ

Salariés disposant à minima de 2 années d'expérience professionnelle et qui sont amenés à intégrer et suivre des collègues qui suivent un parcours de professionnalisation par l'apprentissage

DISPOSITIFS DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences, FNE, Individuel payant

PRÉREQUIS

Avoir déjà exercé les missions de maître d'apprentissage, tuteur ou d'accompagnateur d'un salarié
Avoir en projet d'encadrer des apprentis dans le cadre de contrats d'apprentissage

MÉTIERS & COMPÉTENCES VISÉS

K2111 Formation professionnelle

OBJECTIFS

- A l'issue de la formation, le/la stagiaire sera capable :
- d'identifier les enjeux du tutorat dans le cadre d'une démarche globale d'accompagnement à un projet professionnel
 - de situer les rôles et missions des divers acteurs dans le dispositif
 - de s'appuyer sur la complémentarité des partenaires de l'alternance
 - de mettre en œuvre le rôle de tuteur et ses missions
 - d'intégrer la dimension socioprofessionnelle dans son action de maître d'apprentissage

CONTENU

Enjeux et organisation du dispositif d'apprentissage

- Présentation du cadre juridique du contrat de l'apprenti/alternant et des particularités relatives à son profil (mineurs, travailleurs en situation de handicap) - sensibilisation aux dimensions de l'intergénérationnel
- Identification des acteurs internes et externes et niveaux de responsabilité et limites d'action du maître d'apprentissage
- Les référentiels de certification, de formation et l'adéquation entre le référentiel métier et le référentiel diplôme
- La question complexe de la compétence

Le rôle et les missions du maître d'apprentissage dans le dispositif

- Les missions et compétences du maître d'apprentissage
 - accueillir et intégrer
 - construire un parcours d'intégration et de formation
 - qualifier et favoriser la prise de fonction et la montée en compétences
 - favoriser l'autonomie professionnelle
 - évaluer, faire des points d'étape
- L'accompagnement de l'apprenti dans sa démarche de professionnalisation
 - suivi du parcours avec le centre de formation
 - organisation du parcours au sein de l'entreprise, dont les visites en entreprise
 - organisation de situations d'apprentissage efficaces pour faciliter l'acquisition de compétences professionnelles
- L'évaluation et le suivi de l'apprenti :
 - l'évaluation ante/post et formative
 - les points forts d'une évaluation : préparation, objectifs et synthèse

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- PÉDAGOGIE ACTIVE ET PARTICIPATIVE** s'appuyant sur :
- des échanges et analyses de pratique entre participants à partir de situations professionnelles contextualisées
 - des apports, mises en situation et conception d'outils en collaboration

Gilberte SEGADO - Référente de l'action
Gilberte.segado@ac-montpellier.fr

Aurélien AUPART - Assistante administrative
aurelie.aupart@ac-montpellier.fr

Centre académique
de formation continue
465, rue Alfred Nobel BP83
34935 Montpellier Cedex 9
cafoC@ac-montpellier.fr
www.compétencesetparcours.fr

T 04 67 15 82 53

Nous consulter pour tout parcours sur mesure



**COMPÉTENCES
& PARCOURS**

DURÉE INDICATIVE
2 jours

DATES
Nous consulter

Martine CATHALA - Référente handicap
martine.cathala@ac-montpellier.fr
T 04 67 15 82 99



RECONNAISSANCE EN FIN DE FORMATION
Attestation d'acquis par module

TARIF INDIVIDUEL
(groupe à partir de 8) : 130€/jour
Tarif individuel : 850€/jour